

Les attaques contre les travailleurs continuent!

Tract de la CGT PSA Aulnay
04/09/2013

Pendant que la direction d'Aulnay continue sa fermeture de l'usine, la direction centrale prépare la prochaine charge avec son accord de compétitivité PSA, et le gouvernement avec le patronat voudraient faire passer un nouveau recul sur les retraites.

Sur Aulnay :

L'annonce de la direction à la Presse de la fin des productions pour octobre permet, une fois de plus, de mettre en évidence les mensonges de PSA. Non seulement cela fait des mois qu'il n'y a plus de production à Aulnay, mais surtout la direction s'était engagée à maintenir la C3 jusqu'en 2014 ! C'est un an de volé à tous les salariés d'Aulnay.

La seule préoccupation de PSA c'est de fermer Aulnay au pas de charge avec un véritable massacre des emplois et de nos vies personnelles.

Sur la base des chiffres donnés par la direction et de ce qui se passe dans les ateliers, la Cgt a de nouveau dénoncé ce PSE au CE du 30 août.

- Pour l'instant, seulement 568 salariés ont été reclassés en interne (dont 275 à Poissy). On est loin des 1500 promis et encore il faut voir dans quelles conditions !
- 606 salariés, qui n'ont eu aucune confiance dans la direction, ont préféré partir de suite en *projet professionnel ou création d'entreprise*, et ont donc pu bénéficier des 19 700 euros en plus obtenu par la grève.
- 38 salariés ont été retenus pour la PMS sur les 91 places, mais la direction voulait les faire signer en juillet au lieu de décembre pour leur voler 6 mois. Elle propose maintenant le 1^{er} octobre, donc trois mois en moins !
- Sur les 300 emplois qui nous auraient été réservés à la RAPT, SNCF et ADP, il n'y a toujours que 20 salariés reclassés ! Aucune préparation aux examens, sélections rigoureuses, et même quand tous les obstacles sont passés, c'est un refus sans aucune explication (notamment de la SNCF).
- Sur les Congés séniors, là aussi, c'est encore pire que prévu. Les 36 mois dans les conditions actuelles de la retraite (166 trimestres) n'ont permis qu'à 78 salariés d'y adhérer. Si les départs avaient été fixés à l'âge de 55 ans, ouverts sur 5 ans, c'est plus de 500 travailleurs qui auraient pu en bénéficier.
- La fameuse ré-industrialisation du site se dégonfle comme une baudruche : toujours que ID Logistic en vue, avec 18 salariés (!) qui seraient intéressés sur les soi-disant 600 possibilités. Qui est prêt à perdre un tiers de son salaire déjà trop bas chez PSA ?

On est loin des grandes déclarations de PSA à la Presse sur le fait que le reclassement de tous était assuré.

Il resterait d'après la direction, 1546 salariés inscrits à l'effectif, dont 98 salariés en longue maladie. Sur ces salariés, 858 seraient passés à la PMP sans qu'une solution soit retenue pour eux pour l'instant, et 538 salariés ont préféré ne pas y aller.

Beaucoup nous disent dans les ateliers : c'est la direction qui ferme l'usine, c'est à elle de nous reclasser, ce n'est pas à nous de cavaler. Ils ont raison : c'est exactement ce que prévoit le code du travail !

La direction doit respecter les accords et la législation.

Le 16 août, la CGT est allée aussi au Tribunal de Paris (TGI) contre la direction, pour exiger que les mesures du protocole de fin de grève s'appliquent à tous les salariés, qu'ils aient été grévistes ou pas, qu'ils aient une promesse d'embauche ou pas.

Rappelons que la jurisprudence prévoit qu'un protocole de fin de grève s'applique à tous les salariés. Donc la demande est simple : la direction doit respecter la législation.

Grâce à la grève et à la signature d'un protocole par la CGT et la CFDT, 606 salariés (dont environ 150 grévistes) ont pu partir dans le cadre du « *projet professionnel* » du PSE avec 19 700 euros en plus.

Mais ensuite sans aucune raison valable, la direction a bloqué d'autres salariés qui veulent partir dans les mêmes conditions ! (900 avaient fait une demande).

Depuis le début la CGT dénonce ce blocage (tracts, assemblées générales, débrayages, délégation auprès de la direction) et demande que tous ceux qui le veulent puissent partir sans présenter de promesse d'embauche et sans date limite. Quel que soit la décision du Tribunal de Grande Instance de Paris mardi 10 septembre, il faudra aller revoir la direction à nombreux.

Accord Compétitivité PSA : une attaque contre nos droits

La direction voudrait passer en force le plus rapidement. Les syndicats au niveau du groupe sont convoqués le 5, 11, 25 septembre et les 11 et 25 octobre avec la volonté de soumettre à signature un texte fin octobre !

Dans ces réunions, la direction va annoncer de nouvelles attaques sur les salaires (gel du salaire sur plusieurs années, baisse des primes et de l'APLD), le temps de travail (overtime ou heures sup non payées, annulation de RTT,...).

Au mois de juillet, la direction a déjà proposé un premier texte annonçant les mobilités et les prêts forcés inter-usines.

Cet accord compétitivité que la direction appelle « *Nouveau Contrat Social* » est en fait un Nouveau Contrat de RECUL Social. Afin de maintenir ses profits, PSA veut faire reculer l'ensemble des droits de tous les salariés du groupe.

Ouvriers, techniciens, ingénieurs, tous les salariés sont visés.

Pour la CGT, il faut se mobiliser pour contrer cette attaque de grande ampleur.

Réagissons contre les nouvelles attaques sur les retraites

Ce même 10 septembre, La CGT appelle tous les salariés à participer à la manifestation (appelée nationalement par CGT, FO, FSU et Solidaires).

Qu'on reste dans le groupe ou pas, on aura de toute façon à se battre contre les accords de compétitivité, la baisse de nos salaires, la casse de nos retraites,... qui sont les attaques de l'ensemble du patronat, orchestrée par le gouvernement.

Cette manifestation doit être un succès et nous préparer à d'autres. Tous en manifestation le 10 septembre, à 14 h à République.

Face aux attaques des patrons, à l'usine ou dans la rue : défendons nous collectivement ! Il n'y a que ça qui paye !

